

# Priorités et Critères 2020

## Examen des demandes de financement dans le cadre du Compte Personnel de Formation (CPF) Projet de Transition Professionnelle

TRANSITIONS PRO PACA examine les demandes de financement en s'intéressant à la présentation de votre projet de transition professionnelle (changement de métier ou de profession).

### La présentation de votre projet devra répondre aux exigences suivantes selon les 3 critères :

- vos motivations à changer de métier ou de profession ainsi que la **cohérence de votre projet**
- la **pertinence du parcours de formation** (contenus et durée) qui vous est proposé à l'issue du positionnement préalable obligatoire effectué par votre organisme de formation, ainsi que des modalités de financement
- les **perspectives d'emploi** à l'issue de votre formation

### Les demandes sont classées et examinées par la commission selon les priorités suivantes :

- ✓ la catégorie socio-professionnelle en privilégiant les ouvriers, employés et techniciens
- ✓ les projets professionnels se réalisant en dehors de l'entreprise actuelle
- ✓ la taille de l'entreprise (en privilégiant celles des plus petites tailles)
- ✓ le niveau de qualification en privilégiant les publics ayant les plus bas niveaux de qualification
- ✓ les demandeurs ayant une inaptitude au travail actuel avérée
- ✓ le nombre d'années d'ancienneté dans la vie professionnelle (en privilégiant les plus longues carrières)
- ✓ L'âge (en privilégiant les plus de 45 ans)

### Les demandes ci-dessous ne sont pas présentées à la commission :

- non-respect des conditions d'ouverture de droits
- non-conformité du dossier ou pièces justificatives manquantes
- absence du positionnement préalable obligatoire réalisé par l'organisme de formation
- l'organisme de formation n'est pas référencé au Datadock
- choix d'une formation non inscrite au RNCP ou au répertoire spécifique et donc non éligible au CPF PTP
- date limite de dépôt dépassée
- demande effectuée dans plusieurs Transitions Pro
- résultats de l'admission au sein de l'organisme de formation, non connus pour le passage en Commission